



## « Ville et politique : approches cognitives »

### Séminaire de recherche et cycle de conférences

#### Présentation

Ce séminaire vise à développer une orientation épistémologique dans les sciences sociales de la ville et des politiques de la ville qui se centrerait sur les dimensions cognitives de l'urbain. Comment nous est-il donné de connaître notre environnement urbain, individuellement ou collectivement ? À travers quelles activités, quels usages, quelles expériences ? Face à quels problèmes ? À l'horizon de quels intérêts et préoccupations ? Si cette prise de connaissance a bien souvent une dimension sensible, perceptuelle, elle est aussi médiatisée par des instruments, des discours, des dispositifs et des institutions. Dans quelle mesure l'expérience citadine ordinaire est-elle politiquement façonnée par l'action publique ? En retour, les politiques urbaines, dans leurs catégories, discours et pratiques, trouvent-elles encore leurs prises dans la ville vécue et perçue de leurs administrés ?

Accueilli au sein du projet de recherche urbaine interdisciplinaire Metrolab Brussels, le séminaire est l'occasion de mettre en perspective et d'articuler différentes approches cognitives, à la lumière d'enquêtes empiriques réalisées par nos chercheurs au sein de l'espace métropolitain bruxellois. Le séminaire se structure en deux parties. La première partie consiste en un séminaire de lecture : des textes importants associés aux approches cognitives sont étudiés et interrogés dans leur capacité à renforcer la recherche urbaine. La seconde partie du séminaire sera l'occasion d'inviter une série d'intervenants, représentatifs de cette diversité d'approches, à venir nous présenter leurs travaux et la façon dont ils envisagent leur pertinence pour une sociologie de la ville. Les organisateurs du séminaire sont Mathieu Berger, Lionel Francou, Sarah Van Hollebeke et Baptiste Véroone.

#### Méthode

Dans un premier temps, des **ateliers de lecture** viseront à réfléchir aux caractéristiques d'une sociologie cognitive de l'urbain et à interroger l'importation d'une série de concepts clés mis en œuvre dans une sociologie cognitive générale (référentiel, cadre, catégorie et catégorisation, instrument, structures, trames de pertinence, régimes d'engagement, expérience, etc.). Pour chaque séance, une lecture principale et plusieurs lectures complémentaires sont proposées. Il est attendu des participants qu'ils aient lu le texte principal, qui servira de base à la discussion collective (allant de discussions sur son sens jusqu'à ses prolongements imaginables, en passant par des échanges ancrés dans les expériences empiriques et thématiques de chacun). Chaque séance sera introduite par un participant qui présentera brièvement le texte principal (et idéalement les lectures conseillées) avant d'en questionner les forces et les faiblesses au regard de ses propres questionnements sur les phénomènes urbains.

Sur base de ces lectures théoriques communes, le séminaire se prolongera, dans un second temps, par des **présentations de recherches** de chercheurs étrangers visant à mettre en perspective nos questionnements. L'objet final est de parvenir à la production d'un ouvrage ou dossier thématique qui rassemblera des contributions de jeunes chercheurs et de chercheurs confirmés s'étant nourris de cette réflexion collective.

Le séminaire sera traversé par trois types de questionnements. Chacun d'entre eux met en avant un angle d'approche particulier d'analyse des rapports entre ville et politique sous l'angle d'une sociologie de la connaissance.

- **Les problèmes urbains et leurs publics.** Nous nous intéresserons aux processus de constitution et d'appropriation des problèmes urbains, dont la définition engage toujours « de façon indissociable un travail cognitif, social et politique »<sup>1</sup>. Cet axe de travail questionnera les activités qui donnent forme à un problème, aux réponses qui lui sont apportées, ainsi qu'aux publics qui se configurent autour de lui<sup>2</sup>. Nous porterons ici notamment notre attention sur le « travail du problème public »<sup>3</sup> et les façons dont la « mise en politique » d'un problème public s'accompagne de la création ou du renforcement de dispositifs gestionnaires et de « réseaux d'opérateurs »<sup>4</sup>. Nous nous intéresserons également au travail quotidien des agents au contact des cibles de l'action publique, que Lipsky a nommés « *street-level bureaucrats* »<sup>5</sup>. Influencés par certains référentiels et instruments qui cadrent leurs activités, ces derniers disposent néanmoins de marges d'interprétation dans la mise en œuvre de l'action publique. Routines et procédures sont autant de formes de régulation qui semblent inévitables pour gérer la mise en pratique de règles complexes ou de mots d'ordre flous, dans un contexte souvent marqué par un manque de moyens structurels. Au-delà des intentions et discours déclaratifs ou de la diffusion d'un nouveau lexique de l'action publique, nous nous intéresserons donc aux activités concrètes de ces agents (chargés de participation, médiateurs sociaux, animateurs socio-culturels,...).
- **Les instruments des politiques urbaines.** Notre attention portera sur les « instruments » de connaissance et d'interprétation de la ville et de ses évolutions. Nous nous intéresserons à la fois aux instruments institutionnels (dispositifs d'action publique, programmes, etc.), aux médiations techniques (cartographie, statistique, maquette, image, etc.) et technologiques (vidéo-surveillance, *sensors*, applications, etc.), mais aussi aux médiations humaines et incarnées (via le travailleur social ou le gardien de la paix belge, parfois présentés comme « les yeux de la ville ») qui participent de l'action publique.
- **Les savoirs urbains, entre expériences et expertises.** Nous interrogerons les continuités et ruptures entre, d'un côté, les savoirs pratiqués et revendiqués individuellement ou collectivement par les citoyens (habitants, usagers, etc.) dès lors qu'ils se font citoyens publiquement engagés vis-à-vis de leur milieu de vie et, de l'autre, les savoirs contrôlés des « professionnels de la ville ». Sous l'angle d'une sociologie de la connaissance et de la communication, nous nous inquiéterons ici de quelques-unes des difficultés qui se posent à la « participation » des premiers et aux « dialogues » tentés entre des savoirs constitués sur fonds d'expériences, de langage et d'enjeux différents.

---

<sup>1</sup> Gilbert Claude, Henry Emmanuel, 2012, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de Sociologie*, vol. 53, n° 1, p. 35-59.

<sup>2</sup> Cefai Daniel, Terzi Cédric, 2012, « Présentation », in Daniel Cefai, Cédric Terzi (dir.), *L'expérience des problèmes publics. Perspectives pragmatistes*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 9-47.

<sup>3</sup> Best Joel, 2008, *Social Problems*, New York, Norton, in Neveu Erik, 2015, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, p. 186.

<sup>4</sup> Hilgartner Stephen, Bosk Charles, 1998, « The Rise and Fall of Social Problems », *American Journal of Sociology*, vol. 94, n° 1, p. 53-78.

<sup>5</sup> Lipsky Michael, 1980, *Street-level Bureaucracy. Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russel Sage Foundation.

# Agenda

## Cycle d'ateliers de lecture

**Séance #1. Mardi 12 avril 2016 (14-16h). L'approche cognitive dans l'analyse des politiques publiques en France, apports et limites des travaux de Pierre Muller**

**À lire :** Muller Pierre, 2000, « [L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique](#) », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, p. 189-208.

**Lectures complémentaires :** Surel Yves, 2010, « Approches cognitives », in Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot, Pauline Ravinet, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po. Le Galès Patrick, 2015, « Les approches françaises des politiques publiques au temps de Pierre Muller » in Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot, Pauline Ravinet, Pierre Muller, *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 185-202. Hassenteufel Patrick, Smith Andy, 2002, « [Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques "à la française"](#) », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, p. 53-73.

**Séance #2. Mardi 3 mai 2016 (10-12h). Quelle référence à la cognition ? Rapports entre sciences cognitives et sciences sociales**

**À lire :** Gouin Rodolphe, Harguindéguy Jean-Baptiste, 2007, « De l'usage des sciences cognitives dans l'analyse des politiques publiques », *Swiss Political Science Review*, vol 13, n° 3, p. 369-393.

**Lectures complémentaires :** Rumpala Yannick, 2008, « [La quête du sens. Repenser la question de l'interprétation dans l'analyse des politiques publiques](#) », *Articulo. Journal of Urban Research*, n° 4. Kaufmann Laurence, Clément Fabrice, 2011, « [L'esprit des sociétés. Bilan et perspectives en sociologie cognitive](#) », in *Idem* (dir.), *La sociologie cognitive*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 7-40. Compte rendu du séminaire du Centre d'études sociologiques (Université Saint-Louis – Bruxelles) : « Vers un cadre conceptuel commun aux sciences cognitives et sociales », par David Eubelen (ULB/ USL-B) et Corentin Chanet (ULB) qui proposent de s'interroger sur les conditions de possibilité d'un couplage théorique qui puisse in fine aboutir à des recherches croisées.

**Séance #3. Mardi 7 juin 2016 (10-12h). Catégorisations, typifications et structures de pertinence**

**À lire :** Quéré Louis, 1994, « Présentation », in Bernard Fradin, Louis Quéré, Jean Widmer, *L'Enquête sur les catégories : De Durkheim à Sacks*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 7-40.

**Lectures complémentaires :** Conein Bernard, 2005, « Catégories et catégorisations », in *Les sens sociaux*, Paris, Economica, p. 69-90. Laoureux Sébastien, 2008, « [Du pratique au théorique : La sociologie phénoménologique d'Alfred Schütz et la question de la coupure épistémologique](#) », *Bulletin d'analyse phénoménologique*, vol. 4, n° 3. Zimmermann Bénédicte, 2003, « Éléments pour une socio-histoire des catégories de l'action publique », in Laborier Pascale et Trom Danny, *Historicités de l'action publique*, Aubenas d'Ardèche, PUF, p. 241-258.

**Séance #4. Mardi 20 septembre 2016 (10-12h). Vision, perception, ambiances.**

**À lire :** Thibaud Jean-Paul, 2002, « Visions pratiques en milieu urbain », in JP Thibaud (dir.), *Regards en action*, Grenoble, La Croisée, p.21-54. Pecqueux Anthony, 2012, « Les affordances des événements : des sons aux événements urbains », *Communications*, n° 90, p.215-227.

**Lectures complémentaires :** Thibaud Jean-Paul, 2002, « L'horizon des ambiances urbaines », *Communications*, n° 73, p.185-201. Friedman Asia, 2011, « La perception : une approche en sociologie cognitive », in Laurence Kaufmann, Fabrice Clément (dir.), *La sociologie cognitive*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Watson Rod, 1995, « Angoisse dans la 42<sup>e</sup> rue », in Patricia Paperman, Ruwen Ogien (dir.), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (« Raisons pratiques »), p. 197-216.

## **Séance #5. Mardi 18 octobre 2016 (10-12h). L'action publique vue par les instruments et les statistiques**

**À lire :** Lascoumes Pierre et Simard Louis, 2011, « L'action publique au prisme de ses instruments » Introduction, *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 1, p. 5-22.

**Lectures complémentaires :** Desrosières Alain, 2008, « La statistique, outil de gouvernement et outil de preuve », in Idem, *Pour une sociologie historique de la quantification*. Paris, Presse de l'École des mines, p. 7-20. Benamouzig Daniel, 2014, « Des idées pour l'action publique. Instruments ou motifs cognitifs ? », in Charlotte Halpern, Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès (dir.), *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 95-118. Thévenot Laurent, 1984, « [L'enregistrement statistique : une mesure décisive](#) », Rapport introductif à la séance « Réalités sociales et enregistrement statistique » du colloque du Conseil national de la statistique, Actes du colloque du Conseil national de la statistique (18-19 avril), Paris, INSEE, 15 p.

## **Séance #6. Mardi 20 décembre 2016 (10-12h). Expérience et constitution des problèmes publics**

**À lire :** Cefaï Daniel, 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n° 75, p. 43-66.

**Lectures complémentaires :** Cefaï Daniel, 2002, « Qu'est-ce qu'une arène publique? Quelques pistes pour une approche pragmatiste », in Daniel Cefaï, Isaac Joseph (dir.), *L'Héritage du pragmatisme*, Paris, Éditions de l'Aube, p. 51-82. Gusfield Joseph, 2009 [1981], « Chapitre 1 », in Idem, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica. Trom Danny, Zimmerman Bénédicte, 2001, « Cadres et institutions des problèmes publics : Le cas du chômage et du paysage », in Daniel Cefaï, Danny Trom, *Les formes de l'action collective : mobilisation dans les arènes publiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 281-315.

## Cycle de conférences

### **Lundi 3 octobre 2016 (18h30-20h). Ambiances urbaines et méthodologie de l'interdisciplinarité par Jean-Paul Thibaud (directeur de recherche CNRS, UMR AAU-Cresson, ENSAG) et Anthony Pecqueux (chargé de recherche CNRS, UMR AAU-Cresson, ENSAG)**

**Résumé.** L'intérêt pour les ambiances s'inscrit dans un mouvement d'ouverture à l'analyse des cadres de la sensibilité. L'art immersif, les technologies numériques, le marketing sensoriel ou encore le design urbain sont autant de pratiques de plus en plus répandues attentives aux formes sensibles des milieux urbains. Les chercheurs ont observé l'émergence d'un urbanisme sensoriel qui procède à une esthétisation des espaces urbains afin d'améliorer la qualité de vie en ville, au risque de les aseptiser au passage. Nous proposons de questionner la puissance heuristique et opératoire de la notion d'ambiance pour traiter des interactions dans la ville. L'ambiance est ce qui confère au monde environnant une certaine « tonalité affective » éphémère étroitement encadrée dans une forme de vie sociale. Qu'est-ce que l'ambiance révèle sur les manières de s'engager dans les espaces publics urbains et sur les façons d'être sensible aux différents espaces habités ? Nous verrons aussi dans quelle mesure une ambiance peut être maîtrisée ou fabriquée en vue de créer un attachement à un espace (« force emphatique de l'ambiance ») ou encore en vue de discipliner des corps et de normaliser des conduites (« potentiel de manipulation de l'ambiance »). Enfin, nous verrons que les difficultés des chercheurs à saisir et définir ces ambiances architecturales et urbaines ont fait apparaître des dispositifs méthodologiques innovants, à la croisée de plusieurs disciplines.

### **Mardi 8 novembre 2016 (16h-18h). « À quoi sert l'espace public ? » par Laurence Kaufmann (Professeure, Institut des Sciences Sociales, Université de Lausanne | Institut Marcel Mauss, EHESS)**

**Résumé.** Pour de nombreux penseurs de la modernité tels que John Dewey, Hannah Arendt, Claude Lefort et Jürgen Habermas, le concept d'espace public prend sens dans le cadre d'une société autonome et démocratique qui aspire à l'auto-détermination des orientations collectives et interdit la

monopolisation du pouvoir par des groupements et des individus particuliers. L'espace public est le lieu dans lequel se manifeste et s'expérimente la puissance constituante du collectif démocratique qu'est le Public. Comme l'atteste l'usage fréquent de la majuscule, les concepts de Public et d'espace public sont donc normativement très exigeants. Ils sont même si exigeants qu'ils ont conduit la plupart des sociologues à les juger introuvables, inopérants ou impraticables. Pourquoi parler alors d'espace public et de public si c'est uniquement pour dire qu'ils n'existent pas ou trop peu ? Pour répondre à cette question, cette présentation se propose de caractériser l'espace public comme étant le lieu de la régulation *de la distance et de la proximité* entre les individus. Une telle caractérisation permet de conjointre la définition matérielle de l'espace public comme un espace concret de visibilité et d'accessibilité mutuelles et sa définition immatérielle comme un espace virtuel de délibération et de participation collectives. Cette caractérisation permet surtout de souligner le travail indissociablement social, moral et politique dont les espaces publics matériels et immatériels sont les sites privilégiés : celui de la régulation de la distance spatiale, affective et symbolique qui lie et sépare les êtres et leur indique la manière dont ils devraient se traiter les uns les autres.

**Lundi 15 mai 2017 (16h30-18h30).** « Espace public urbain, classes populaires et formes de sociologie » par Cyril Lemieux (directeur d'études, LIER-EHESS)

**Résumé.** Nombre de jeunes des classes populaires sont réputés avoir des comportements incivils et dérangeants dans l'espace public urbain. Les SDF et les mendiants sont également désignés comme générateurs de certains problèmes dans ces espaces. La prise en compte de ces phénomènes de « gêne » et de « dérangement » par la sociologie permet de repérer trois grands types d'approches au sein de cette discipline que nous nommerons respectivement la *sociologie experte*, la *sociologie politique* et la *sociologie radicale*. Nous plaidons pour la troisième de ces approches en montrant l'intérêt mais aussi les limites des deux premières, à partir d'un chantier en cours qui excède la seule question de la gestion des relations dans l'espace public urbain, puisqu'il touche plus généralement à l'ensemble de ce que l'on peut appeler les politiques de « disciplinarisation » des classes populaires dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, le rapport à l'argent ou l'usage de la violence. Le propre de la démarche que nous proposons, en parlant de « sociologie radicale », est de combiner, sur ces questions, les apports de la sociologie pragmatique à ceux du durkheimisme.

**Mercredi 24 mai 2017 (14h-16h).** « Le gouvernement de la sécurité urbaine par les nombres » par Emmanuel Didier (chargé de recherche CNRS, Centre Maurice Halbwachs, ENS-EHESS)

**Résumé.** Pendant les années 1990, la police de la ville de New-York a été très profondément transformée par une technologie de gouvernement appelée Compstat, qui reposait principalement sur le dénombrement méticuleux et constant de l'activité des forces de police. Cette innovation a été accompagnée par une forte baisse de la criminalité quotidienne. Bien que le rapport causal entre ces deux événements ait été questionné par de nombreux spécialistes, Compstat fut porté au pinacle et entama une carrière globale en étant importé par de nombreuses capitales mondiales, dont Paris. Nous proposons d'étudier les modifications et constantes observées au cours du déplacement de la technique au-dessus de l'océan Atlantique pour identifier les effets de la quantification sur les forces de police urbaines en matière de transformation organisationnelle, d'efficacité policière et de relations, souvent critiques, avec la population urbaine.

**Vendredi 22 septembre 2017 (14h-16h).** « L'espace public urbain comme milieu d'expériences citoyennes » par Alexandra Bidet (chargée de recherche CNRS, Centre Maurice Halbwachs, ENS)

**Résumé.** Étendant les travaux sur la formation des valeurs, au-delà de la sociologie du travail et de la sociologie économique, nous explorerons ici l'engagement du passant en milieu urbain. Le travail est un lieu où s'expérimente dans la durée et au quotidien ce qui satisfait et ce qui est satisfaisant, ce qui est et ce qui devrait être. Il n'est pas seulement producteur d'un coût pour le travailleur, mais il peut aussi produire des valeurs. La chercheuse propose d'étendre l'engagement au travail à d'autres espaces où se manifeste une responsabilité à l'égard du monde. L'expérience urbaine, à travers le caractère itératif des rencontres, fait que des opinions, des conceptions et un souci du monde se manifestent. Comment les citoyens testent et évaluent ce monde, déterminent leurs responsabilités et les valeurs à défendre ? Nous verrons que la ville, comme espace de coprésence entre anonymes, est un espace d'occasions qui peut ébranler le commun et en refaire.

**Vendredi 9 février 2018 (14h-16h).** « Différer dans une commune citée. Engagements urbains donnant consistance aux communautés et personnalités » par Laurent Thévenot (directeur d'études, Centre Georg Simmel, EHESS)

**Résumé.** Objet de politiques, la ville est aussi le foyer originel du politique, polis où se manifeste aujourd'hui la confrontation publique de différences, sociales et culturelles, dans la cité. Mais la ville est en outre un espace d'habitation et d'usage multiple dans une proximité en deçà de l'espace public et de ses problèmes. Quels outils d'analyse peuvent appréhender sans la réduire une telle variété d'échelle d'actions et de dispositifs matériels de l'urbain, de la certification internationale de villes garanties jusqu'aux investissements intimes de lieux ?

Après un rappel de la généalogie de la sociologie des *engagements* personnels et des *grammaires du commun au pluriel*, plusieurs enquêtes transculturelles comparatives en montreront les apports pour éclairer les tensions de la vie urbaine, depuis de petites communautés de vie ensemble jusqu'aux constructions métropolitaines. On mettra l'accent sur l'inégal accueil d'*engagements* de proximité selon les *grammaires*, ainsi que sur leurs transformations en politique, apportant ainsi des précisions sur les politiques dites populaires et populistes.

**Vendredi 9 mars 2018 (14h-16h).** « Explorer une administration depuis ses bureaux : l'histoire des espaces de travail des caisses de Sécurité Sociale » par Jean-Marc Weller (Chargé de recherche CNRS, LATTIS-Université Paris-Est)

**Résumé.** Que connaît-on vraiment de la diversité des guichets, des bureaux, des salles de réunion ou des halls d'attente qui définissent les lieux des activités de l'administration ? Que sait-on de leurs configurations, de leurs équipements, et même de leurs mobiliers ? S'ils constituent les instruments possibles de connaissance pour l'action publique et s'ils participent, de par les formes qu'ils imposent, à l'expérience des problèmes publics dont se saisissent les services de l'Etat, les bureaux invitent à être mieux appréhendés.

Afin de comprendre leur place et leurs transformations, nous évoquerons brièvement quelques problématisations dont leur aménagement a été l'objet, pour mieux discuter l'enjeu d'une approche cognitive. Puis, nous nous pencherons sur le cas français des caisses de Sécurité Sociale dont nous restituerons l'histoire des espaces de travail, depuis leur création jusqu'aux années 2000. Comment a-t-on pensé l'équipement des guichets d'accueil du public ? Pourquoi a-t-on introduit le « boxe » ? Qu'est-ce que les nouvelles technologies ont-elles modifié ? Cette perspective n'est pas inutile : elle peut nous renseigner, au-delà des généralités ou des approximations, sur les manières dont ces agencements composent avec le travail que les agents y accomplissent et la fabrication du droit aux plus bas niveaux de l'administration.

**Vendredi 27 avril 2018 (14h-16h).** « L'ADN-squat à l'heure de la ville garantie » par Marc Breviglieri (Professeur, HETS-Genève | UMR AAU-Cresson, ENSAG)

À l'heure où les mouvements squats semblent avoir été largement récupérés par le déploiement d'une ville créative qui permet l'extension des contextes de valorisation de l'urbain, imprégnant notamment l'efflorescence de tiers lieux alternatifs, il peut apparaître intéressant de revenir à la réalité même de ces mouvements, à leur genèse (70'-80') et leur déploiement massif dans certaines métropoles (80'-90'). Nous reprendrons pour cela les traces d'une enquête menée pendant plus de deux ans, au début des années 2000, dans un squat du centre de la ville de Genève. Parmi environ 1000 pages de notes de terrain et d'archives alors collectées, bien des éléments avaient été sciemment délaissés dans notre première enquête. En rouvrant l'investigation depuis les conceptions anthropologiques classiques sur les sociétés sans chefs (ce que furent en un sens les squats), où il s'agit d'abord de faire fructifier à l'extérieure du squat le terreau d'une guerre latente pour maintenir intérieurement l'indivision et conjurer tout pouvoir coercitif, certains de ces éléments oubliés reviendront pourtant au premier plan de l'analyse. Ils nous permettront au passage de donner une lecture de l'effondrement du mouvement squat, perceptible à Genève dès le milieu des années 2000, et de proposer quelques interprétations sur sa transfiguration, son hybridation, sa recomposition et sa récupération mesurée par une gouvernance urbaine désireuse d'en exploiter certains traits. Plongée alors dans une économie du label et un *libéralisme normalisateur*

ouvert, sous certaines conditions, à la variété des formes de vie qu'il présentait, le squat se montre ainsi transfiguré en un « espace collaboratif transitoire à aménager », soulageant l'inquiétude et éveillant l'intérêt des promoteurs et des aménageurs. Mais alors, il nous offre quelques points d'éclairage sur ce dont il a dû se résoudre à perdre et à gagner pour réussir sa transmutation, sur ce qu'il a pu insuffler et ce qu'il a dû consentir pour garantir sa viabilité et sa contribution au modèle du vivre-ensemble induit par cette gouvernance urbaine.

**Vendredi 8 juin 2018 (14h-16h). « Participation et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires » par Marie-Hélène Bacqué (Professeure, UMR LAVUE-Mosaïques, Université Paris-Ouest)**

La thématique de la participation est au cœur des rhétoriques qui légitiment les politiques sociales et urbaines en direction des quartiers populaires pointant la désaffection de la politique, les enjeux du "vivre ensemble" ou tout simplement d'une meilleure gestion sociale. Pour autant, tout au moins dans le cas français, ces discours semblent en décalage avec les pratiques d'encadrement et les logiques techniciennes, politiciennes voire clientélistes qui prévalent bien souvent. Cette communication reviendra sur une expérience spécifique où une chercheuse, s'appuyant sur ses travaux académiques, a conduit avec un responsable associatif une démarche participative pour la réalisation d'un rapport demandé par le ministre de la politique de la ville, débouchant sur des préconisations en matière de participation et au-delà sur la création d'une coordination nationale des quartiers populaires. Cette expérience interroge à la fois la possibilité de construction d'un commun politique dans les quartiers populaires et les rapports entre sciences et société et les modalités d'engagement des chercheurs.